

Accompagnement à la scolarité Le guide pratique du bénévole

Table des matières

Ils ont participé.....	3
Edito	4

Partie 1 : Mon engagement p5

Fiche 1. Pourquoi s'engager ?	6
Fiche 2. Quelle est la mission du bénévole ?	10
Fiche 3. Par où commencer ?	14

Partie 2 : Structurer mon activité p16

Fiche 4. Comment préparer et organiser mes séances ?	17
Fiche 5. Comment connaître l'enfant/jeune pour répondre à ses besoins ?	20
Fiche 6. Comment poser un cadre et faire respecter les règles ?	23
Fiche 7. Comment prévenir et résoudre les conflits ?	26
Fiche 8. Comment organiser l'« aide aux devoirs » ?	30
Fiche 9. Comment organiser des projets éducatifs ?	33
Fiche 10. Comment travailler en équipe ?	36
Fiche 11. Comment aider les parents à accompagner la scolarité de leur enfant ?	38
Fiche 12. Comment travailler en lien avec l'école ?	43
Fiche 13. Comment évaluer mon action et me perfectionner ?	46

Partie 3 : Accompagner les apprentissages du primaire au lycée p49

Fiche 14. Comment lui apporter une aide méthodologique ?	50
Fiche 15. Comment l'aider à se concentrer ?	54
Fiche 16. Comment l'aider à apprendre une leçon ?	56
Fiche 17. Comment l'aider à faire un exercice ?	60
Fiche 18. Comment travailler l'expression orale ?	62
Fiche 19. Comment encourager la pratique de l'écrit ?	65
Fiche 20. Comment donner le goût de la lecture ?	68
Fiche 21. Comment apprendre en jouant ?	72
Fiche 22. Comment utiliser le numérique en accompagnement à la scolarité ?	74

Partie 4 : L'aider à s'épanouir et à se projeter p78

Fiche 23. Comment susciter la motivation ?	79
Fiche 24. Comment l'aider à surmonter son mal-être à l'école ?	82
Fiche 25. Comment utiliser les sorties comme moyen d'ouverture ?	86
Fiche 26. Comment développer l'esprit critique et ouvrir au monde, à ses attraits et à ses risques ?	90
Fiche 27. Comment faire de la diversité socioculturelle une richesse ?	93
Fiche 28. Comment accompagner l'orientation ?	97
En images !	102

Partie 5 : Boîte à outils p106

Des exemples d'outils	107
Des jeux et des activités par compétence	116
Des ressources en ligne	127
Des ressources bibliographiques	130
Des contacts de partenaires	132
Des clés pour comprendre	135
Des définitions	145
Remerciements	147

Ils ont participé



Anne-Marie Bardi, animatrice,
AGIRabcd, National

« La confrontation des points de vue, le mélange des sensibilités et la complémentarité des approches ont rendu ces (un peu trop !) nombreuses réunions stimulantes et formatrices. La convivialité du groupe, mais aussi – et surtout – la rigueur du cadre de travail en ont permis l'efficacité. Bravo aux pilotes ! »



Corinne Bastien, intervenante,
ASACQ, Paris

« Un an et demi de rencontres chaleureuses et de travail sous la conduite amicale, compétente, et néanmoins énergique, d'Anne-Flore, assistée de Clara puis de Virginie. Un bon moment passé, et j'espère un beau travail. »



Pascale Batigne, responsable administrative et intervenante,
REPI 2000, Paris

« Merci à l'équipe d'Espace Bénévolat pour la mise sur les rails de ce guide, et, à tous les participants pour la richesse de nos échanges sur les chemins de l'accompagnement à la scolarité. Merci à Anne-Flore et Virginie pour le dynamisme et l'énergie qu'elles ont apportés tout au long de ce parcours. »



Marie-Laure Borg, responsable de la formation,
Entraide Scolaire Amicale (ESA), National

« Des réunions vivantes qui ont élargi mon point de vue sur l'accompagnement, car à l'ESA on aide individuellement un enfant au domicile de la famille. Au final cela me conforte dans l'idée qu'en binôme ou avec plusieurs enfants, savoir donner confiance, être attentif aux autres et développer l'esprit critique, c'est tout aussi fondamental. »



Annie Chéron-Hureau, formatrice,
DECLIC, Bernay, Eure

« Merci pour les jolies rencontres faites à l'occasion de l'écriture de ce guide, pour la rigueur de la réflexion approfondie, pour le climat généreux des journées de travail. »



Lola Chevallier, coordinatrice projets,
FASTI, National

« La FASTI tire deux enseignements de sa participation à la rédaction de ce guide. Tout d'abord l'extraordinaire richesse que constituent le réseau associatif et le travail en partenariat. Ensuite, cela montre une fois encore l'importance de l'accompagnement à la scolarité dans la construction d'une société égalitaire. »



Monique Claudel, intervenante,
orthophoniste retraitée,
ASACQ, Paris

« Au-delà de l'élaboration collective du guide, les rencontres ont été pour moi une source d'enrichissement à l'écoute des uns et des autres. »



Françoise Deblangy, présidente et intervenante,
Ecoute mes histoires, Seine-Saint-Denis

« L'élaboration du guide m'a permis de mesurer l'importance de notre mission auprès des enfants et la richesse des ressources culturelles que nous apportons gratuitement. »



Bénédicte Godo, agent
d'accueil et de médiation,
Les Enfants de la Goutte D'Or,
Paris

« Ce travail m'a permis de beaucoup avancer sur les questions de fond, de rencontrer d'autres professionnels et de partager des informations très précieuses dans le cadre de mon domaine d'intervention. Merci à Anne-Flore et à Virginie de leur disponibilité, écoute et accueil physique et matériel à chaque réunion de travail ! »



Marilyn Portier, coordi-
natrice accompagnement
scolaire,
Accueil Goutte d'Or, Paris

« Participer à la réflexion de ce guide m'a permis de rencontrer d'autres acteurs de l'accompagnement à la scolarité. Ensemble, nous avons échangé et partagé sur des idées et des pratiques différentes, mais inscrites dans des valeurs communes. C'est ce que je vous souhaite dans votre engagement bénévole : faire avancer les actions grâce aux diversités de chacun et dans le respect des valeurs de l'association. »



Céline Houel, animatrice socio-culturelle,
Les Enfants de la Goutte D'Or, Paris

Jacquelin Pria,
coordinatrice nationale,
AGIRabcd, National

« Très grand plaisir à partager dans ce groupe si divers des échanges, parfois vifs mais toujours riches et ouverts, d'idées et de propositions ; et merci aux responsables du projet de leur rigueur, fermeté et présence chaleureuse pour l'aboutissement du guide. »



Jean-Claude Rouy,
président et intervenant,
Déclic, Bernay, Eure

« J'ai été très heureux d'avoir eu l'occasion d'apporter ma pierre à ce bel édifice. »



Françoise Kuchmann, administratrice,
CRI (Centre Ressources Illettrisme) Auvergne,
Puy-de-Dôme

« Arrivée au terme de cette expérience, je peux dire que j'ai beaucoup appris du point de vue des techniques du travail collaboratif, mais aussi pour la compréhension des positionnements des différentes structures qui interviennent au titre de l'accompagnement à la scolarité. »



Colette Maurellet, corresponsable de
l'antenne du 18^e à Paris et
bénévole

Entraide Scolaire Amicale (ESA), National

« Ma participation a surtout été l'occasion de réfléchir à ma propre pratique de bénévole. J'ai été impressionnée par la qualité et la richesse du travail du groupe A sur le fond et par la profondeur des échanges au cours des séances de relecture. »



Ariane Mbuku, responsable du secteur jeunesse,
Centre social La Clairière, Paris

Dalila Nounouhi, animatrice socio-éducative,
Centre social CAF Charenton, Paris

« L'élaboration de ce guide, fut une véritable rencontre avec des cultures professionnelles différentes, un bouillon d'idées, d'échanges et de confrontations dont on ne ressort pas inchangé. Je me sens enrichie et porte dorénavant, un autre regard sur l'accompagnement scolaire. »



Nora Zanoun,
coordinatrice
périscolaire et
parentalité,
Relais 59, Paris

« Participer à des groupes de travail, c'est une bouffée d'oxygène dans notre quotidien professionnel. Nous découvrons de nouvelles pratiques qui font naître de nouvelles idées. J'adore ! »

Rejoignez les groupes de travail Espace Bénévolat!
contact@espacebenevolat.org

Edito



Louise Forestier

Ce guide est le cinquième d'une série de guides réalisés sous l'égide d'Espace Bénévolat. L'association, qui met en relations des associations adhérentes et des bénévoles à la recherche de missions (38 200 mises en relations en 2013), intervient également comme soutien auprès des associations pour développer leur projet associatif, gagner en compétences et améliorer les prestations assurées à leurs bénéficiaires.

Cette assistance se concrétise notamment par la réalisation de guides dont les contenus prennent largement leurs sources dans le partage d'expériences et de pratiques, leur donnant ainsi un caractère concret, didactique et adapté à la réalité du terrain. Espace Bénévolat a ainsi réalisé quatre guides :

- Le guide former et fidéliser les bénévoles (2009),
- Le guide des bonnes pratiques associatives (2010),
- Le guide du bénévole pour l'alphabétisation (2011),
- Le guide à la recherche de nouveaux bénévoles (2012).

Aujourd'hui, ce nouveau guide se propose d'apporter une aide aux associations et aux bénévoles, dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité des enfants et des jeunes scolarisés en primaire, collège et lycée.

Pourquoi un guide sur l'accompagnement à la scolarité ?

Rappel

• 4,5% des jeunes de 17 ans se trouvent en situation d'illettrisme et 11% ont des difficultés de compréhension d'un texte simple (pour mémoire, 2,5 millions de personnes se trouvent en situation d'illettrisme en France).

• En 1992, une *Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité* a été signée par tous les ministres concernés. Elle a été actualisée en 2001. Il s'agit de « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école. » Cette charte a donc vocation à contribuer à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire.

Répondre aux besoins des associations et des bénévoles

Lors de rencontres et d'échanges avec les associations, le constat a été fait d'une insuffisance de supports d'aide et de conseils pratiques pour les bénévoles dans l'accomplissement de leurs missions d'accompagnement. L'idée de ce guide a donc été accueillie avec enthousiasme par les associations.

Mutualiser les expériences et les pratiques

Ce guide n'est pas le résultat d'une compilation théorique sur l'accompagnement à la scolarité. L'objectif recherché est en effet de confronter et rassembler des expériences et des pratiques « de terrain », de même que des compétences acquises à l'occasion de formations.

C'est ce qui constitue l'originalité et la raison d'être de ce guide. Il s'adresse aux associations et aux bénévoles concernés par cette activité, mais aussi à tous les partenaires éducatifs, l'école et les familles en particulier, afin que des synergies puissent se mettre en place autour de l'enfant scolarisé. Il constituera, nous l'espérons, une référence dans les pratiques associatives qui ne pourra que renforcer le professionnalisme des acteurs de terrain aux yeux des financeurs.

Un objectif

Donner aux intervenants des outils pour aider l'enfant/jeune à « apprendre à apprendre », apprendre autrement, gagner en confiance en lui et en autonomie et s'ouvrir au monde.

La méthodologie utilisée

Des associations motivées

Espace Bénévolat a fait appel au volontariat auprès des associations adhérentes. Une quinzaine d'entre elles ont fait part de leur enthousiasme pour participer à ce travail.

Une démarche participative

• Un groupe A, constitué de 12 membres, avait pour mission, à partir d'échanges, d'idées et de pratiques, et de formations dispensées aux acteurs de terrain, de « donner du contenu » à chaque fiche composant le guide.

• Un groupe B constitué de 8 membres à qui étaient adressées (par courriel) les fiches élaborées à partir des propositions du groupe A, avait pour mission de relire ces fiches et d'y apporter, le cas échéant, des modifications et des corrections. Il convenait surtout d'en enrichir le contenu par de nouvelles contributions, des points non traités, etc.

• Le groupe de projet d'Espace Bénévolat intervenait pour la rédaction, la lecture, la reformulation de certains textes et la prise en compte des remarques après chaque phase de relecture par chacun des groupes, l'organisation et l'animation des réunions de travail, les entretiens avec des experts, la coordination, le respect du planning, le travail avec le graphiste et le photographe...

Un rythme soutenu

Le travail a débuté en octobre 2012. Le groupe A s'est réuni treize fois. Des réunions de bilan d'étape (groupe A et B réunis) avaient pour mission de valider les textes, après plusieurs « navettes » effectuées entre les groupes. Le groupe au complet s'est ainsi réuni sept fois. Au total cela correspond à plus de 100 heures de travail collectif!

Les contenus

• Ils sont le fruit du travail collectif des associations, mais d'autres intervenants **professionnels et experts** : psychopédagogue, orthophoniste, médiateur culturel, comédien, formateur, enseignant, etc. ont apporté ponctuellement leur concours pour la réalisation de certaines fiches. Ainsi, ce guide élargit le champ des connaissances des bénévoles en leur donnant des outils pour mieux appréhender et comprendre non seulement les enjeux de l'accompagnement à la scolarité, mais aussi les mécanismes de l'apprentissage et leurs dysfonctionnements, les comportements et attitudes auxquels ils pourront être confrontés, etc. et ainsi aborder l'enfant et l'adolescent dans leur globalité.

• On y trouvera **beaucoup de références** (articles, textes réglementaires, sites Internet...) permettant une approche aussi exhaustive que possible de l'environnement de l'enfant scolarisé.

Parmi les contenus figurent :

-  de nombreux **témoignages**
-  des « **bon à savoir** »
-  des « **boîtes à idées!** »
-  des « **avis d'expert** »

qui font de ce guide un outil vivant, très ancré dans la réalité de terrain.

• **Les familles sont également très présentes** tout au long du guide, répondant ainsi au souci d'associer les parents à l'accompagnement scolaire de leur enfant et de les aider dans leur rôle de parents.

• Enfin, grâce à une charte graphique appropriée, le repérage des différentes parties est facilité.

L'organisation du guide

28 **fiches méthodologiques**, accompagneront les bénévoles dans les différentes phases de leur mission et tenteront de répondre de manière exhaustive et claire aux questions qu'ils peuvent se poser dans leur pratique de tous les jours. Chaque fiche est complétée par des « encadrés » qui enrichissent le contenu et permettent d'approfondir certains points.

Une « **boîte à outils** » permettra aux bénévoles de :

- s'outiller grâce à des exemples et des ressources pédagogiques,
- comprendre l'environnement de l'accompagnement à la scolarité, les dispositifs existants,
- s'informer sur des sujets très spécifiques et spécialisés qui pourront l'éclairer,
- connaître les partenaires à contacter le cas échéant,
- se référer à des définitions utilisées dans le guide (lexique)

Bonne lecture!



Mon engagement



Fiche n° 1 Pourquoi s'engager ? 6

- A qui s'adresse l'accompagnement à la scolarité ?
- Quels sont les grands objectifs ?
- Quels sont les besoins ?
- Quelles sont les activités proposées ?
- Quelles sont les différentes formes d'accompagnement possibles ?

Fiche n° 2 Quelle est la mission du bénévole ? 10

- Quelle est la place du bénévole dans la structure ?
- Quelle posture adopter avec l'enfant/jeune ?
- Quelle place donner aux autres acteurs ?

Fiche n° 3 Par où commencer ? 14

- Comment choisir la structure ?
- Que puis-je mettre à disposition du projet ?
- Comment se préparer aux premières séances ?



Selon la Charte nationale, l'accompagnement à la scolarité – ou « accompagnement scolaire » – peut se définir comme « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour leur réussite scolaire, appui qu'ils ne trouvent pas dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école ».

↳ p. 135. La Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité.

L'accompagnement à la scolarité est une action à but non lucratif portée par des structures associatives, municipales ou par des centres sociaux (associatifs, communaux ou CAF), en dehors du temps scolaire. Il s'appuie sur le respect de la laïcité, le refus de tout prosélytisme et la gratuité.

Ces actions ne pourraient pas exister sans l'engagement des bénévoles !

A qui s'adresse l'accompagnement à la scolarité ?

Toutes les familles volontaires, sans discrimination sociale et économique

Tous les enfants, filles ou garçons, scolarisés, en formation initiale, âgés de 6 à 18 ans, peuvent bénéficier d'un accompagnement à la scolarité.

Les structures d'accompagnement à la scolarité s'ouvrent et recherchent, la plupart du temps, une certaine mixité sociale afin que les enfants/jeunes puissent s'enrichir mutuellement de leurs différences. ↳ Fiche 27. Comment faire de la diversité socioculturelle une richesse ?

Des publics « prioritaires »

Les actions sont ouvertes à tous les élèves, mais elles s'orientent particulièrement vers les enfants/jeunes qui :

- sont récemment arrivés en France,
- sont issus de familles allophones ↳ p.146. Lexique.
- se situent à des périodes charnières du parcours scolaire (cycles des apprentissages, passage dans le secondaire, orientation en 3^e, seconde ou terminale),
- se trouvent défavorisés socialement,
- ne bénéficient pas des conditions optimales de réussite scolaire.

Les structures témoignent de leur rencontre avec des parents qui :

- ne se sentent pas capables d'aider leur enfant (manque de confiance en eux, manque de temps ou de moyens, parents peu ou pas scolarisés, en situation d'illettrisme, ne maîtrisant pas la langue française, ayant besoin de se sentir soutenus),
- ont besoin d'être aidés pour comprendre l'école, ses attentes (sentiment de peur, voire de honte, vis-à-vis des enseignants),
- ne parviennent pas ou plus à communiquer avec leur enfant.

Un accueil en fonction de chaque structure

Certaines associations, de par leur objet statutaire, se consacrent à des publics spécifiques : enfants/jeunes nouveaux arrivants, familles du quartier (cas des centres sociaux), enfants que les parents ne peuvent ni aider, ni faire aider (ESA), etc.

L'arrivée des familles dans la structure

C'est souvent le bouche à oreilles qui conduit soit les parents à inscrire leur enfant, soit l'enfant à manifester son envie de s'inscrire. Différents partenaires (équipes d'éducateurs, CMPP, travailleurs sociaux, assistante sociale scolaire) peuvent également orienter les familles vers la structure. L'enfant/jeune y est parfois orienté en complément d'autres aides. ↳ p.138. Des acteurs autour de l'enfant/jeune et leur rôle.



En France, 140 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme de niveau IV ou V (CAP, BEP, baccalauréat).

- > 4,5% des jeunes âgés de 17 ans se trouvent en situation d'illettrisme.
- > 11% ont des difficultés de compréhension d'un texte simple.

Pour aller plus loin, consulter le site de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme anlci.gouv.fr.



Autant de spécificités que de structures

« Nous intervenons dans différentes associations pour apporter notre soutien en accompagnement à la scolarité. Ainsi, nous sommes amenés à accompagner des enfants et des jeunes d'horizons divers dans chaque structure : demandeurs d'asile (association l'ADAJ), jeunes ayant des troubles du comportement ou du langage (association OVE), jeunes en situation de handicap (ESAT), collégiens (association Le Codase), et enfin jeunes sous main de justice à UEHC de Corenc. »

Gérard, bénévole, AGIRabcd, Isère.



2 500 000 personnes, soit 7 % de la population en situation d'illettrisme

Ces personnes sont âgées de 18 à 65 ans, elles résident en France métropolitaine et ont été scolarisées en France. Chiffres janvier 2013 ANLCI.

Ce sont ainsi des centaines de milliers d'enfants qui ont, avec leurs parents, potentiellement besoin d'être accompagnés.

Tous les parents souhaitent la réussite de leurs enfants, mais nombreux sont ceux qui ne savent pas comment s'y prendre pour suivre leur scolarité parce qu'ils ne maîtrisent pas les codes culturels de l'école. Leurs difficultés sont encore plus grandes lorsqu'ils sont eux-mêmes éloignés de l'écrit.

Source : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).



« Les ASTI (Associations de solidarité avec les travailleur-se-immigré-e-s) œuvrent au quotidien aux côtés de familles immigrées ou issues de l'immigration dans leurs démarches d'accès aux droits et vers l'autonomie. L'aide à la scolarité fait partie de cet accompagnement global des familles. Les enfants accompagnés sont majoritairement des enfants immigrés ou issus de l'immigration. Les activités proposées, telles que l'aide aux devoirs, le soutien à la parentalité, les activités culturelles ou les groupes d'expression orale et de vie quotidienne,

varient en fonction des besoins des enfants accueillis et de leurs spécificités (primo-arrivants, mineurs isolés étrangers, pas ou peu scolarisés). Par la compréhension interculturelle, la valorisation des savoirs et savoir-faire des enfants et de leurs parents, l'activité d'accompagnement à la scolarité au sein des ASTI favorise l'insertion socioculturelle. »

Viviane, co-présidente et référente du pôle accompagnement à la scolarité de la FASTI.

Quels sont les grands objectifs ?

Lutter contre les inégalités scolaires

Les aides mises en place hors temps scolaires tentent de compenser les inégalités qui sont encore une réalité en France et ce, en complémentarité et en partenariat avec l'école, mais également en lien permanent avec les parents.

↳ Fiche 12. Comment travailler en lien avec l'école ?

(Re)donner confiance à l'enfant/jeune

L'accompagnement à la scolarité vise à valoriser les acquis, à développer l'estime de soi, à encourager l'effort, et à accompagner l'enfant/jeune vers l'autonomie. Il s'agit de lui donner les moyens de faire seul et de devenir acteur de ses apprentissages.

Donner le « goût d'apprendre »

Donner l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir, car cette appétence, même si elle ne se traduit pas forcément dans l'immédiat par le goût des apprentissages scolaires, pourra donner corps à un projet personnel. ↳ Fiches 14 à 22. Accompagner les apprentissages du primaire au lycée

↳ p146. Lexique > Pédagogie du détour

Aider l'enfant/jeune à comprendre l'école

Il s'agit de lui permettre d'accéder aux connaissances et expériences qui sont implicitement considérées comme acquises par l'école. Ces implicites sont des informations qui ne sont pas verbalisées, mais que l'élève est censé comprendre ou deviner.

Accompagner les parents

La démarche vise à associer les parents. Elle peut leur apporter une écoute, les valoriser, les soutenir dans leur rôle en renforçant leurs compétences, leur autonomie et leur estime de soi.

↳ Fiche 11. Comment aider les parents à accompagner la scolarité de leur enfant ?

Derrière ces objectifs se jouent de véritables enjeux liés au changement de regard que peuvent porter les jeunes sur les apprentissages et la réussite scolaire. L'accompagnement à la scolarité contribue à prévenir le décrochage scolaire et l'illettrisme.



La gratuité

La gratuité, ou une participation symbolique, est recommandée par la *Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité* pour garantir l'accessibilité à toutes les familles, aux services rendus par l'association.

Cette modeste contribution financière peut être une manière d'engager les familles dans le projet et de valoriser aussi bien l'action que les parents.



Bénévoles contre l'échec scolaire !

« Les bénévoles-accompagnants qui interviennent au sein de l'ESA, sont de profils et de générations différents. Ils sont actifs, retraités, étudiants. Ils ont tous un point commun : la solidarité. Donner de son temps pour aider les enfants à sortir de la spirale de l'échec scolaire. »

Colette, bénévole à l'Entraide scolaire amicale.



Corrélation entre désavantage socio-économique et faible performance scolaire

Selon un rapport de l'OCDE, il existe une corrélation systématique, quels que soient les pays, entre désavantage socio-économique et faible performance scolaire. En France, cette corrélation (évaluée par l'écart de performance en compréhension de l'écrit entre élèves favorisés et élèves défavorisés) est particulièrement marquée par rapport à d'autres pays qui par la mise en place de politiques adéquates ont réussi à gommer les inégalités.

Source : PISA, février 2013. oecd.org/pisa/pisaenfrancais.htm.

PISA à la loupe (Programme international de suivi des acquis des élèves) est une série de notes produites tous les mois, s'adressant aux décideurs en matière de politiques d'éducation et conçues pour analyser de façon concise et accessible un thème issu de l'enquête PISA.

Quels sont les besoins ?

L'accompagnement à la scolarité cherche à répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant/jeune. Tous ne sont pas forcément en difficulté scolaire. C'est à partir de besoins individuels, identifiés au cas par cas, qu'il s'agit de les accompagner en veillant à ne pas tomber dans la « normativité » qui catégoriserait l'enfant/jeune.

↳ Fiche 5. Comment connaître l'enfant/jeune pour répondre à ses besoins ?

Besoin d'aide sur le plan des apprentissages scolaires

Ce besoin peut être dû à un manque de méthode et d'organisation, à des problèmes de concentration, de mémoire, de compréhension, à la non-acquisition des bases, au manque de confiance en soi, etc.

Besoin d'un espace propice aux apprentissages

Les causes peuvent être multiples : espace inadéquat ou distractions à la maison (jeux, frères et sœurs en bas âge), manque de ressources (ordinateurs, bibliothèque, etc.), absence de la famille pour accompagner la réalisation des devoirs, jeunes isolés, contexte familial difficile, souffrance à l'école, etc.

Certains jeunes fréquentent aussi les structures parce qu'ils y trouvent un espace neutre hors de la maison et du collège. La présence de ces jeunes, qui n'ont pas forcément de difficultés scolaires, contribue à une mixité qui évite l'effet discriminant.

Besoin d'un enrichissement social et culturel

Quelle que soit l'origine culturelle, sociale ou économique des familles, ces dernières ne peuvent apporter un bagage complet de connaissances à leur enfant. Ce que transmettent les familles c'est ce qu'elles connaissent et le plus souvent, ce avec quoi elles sont à l'aise. L'accompagnement à la scolarité est l'occasion de compléter les connaissances de l'enfant/jeune en diversifiant les activités et les sorties.

↳ Fiche 11. ↳ Fiche 27. Comment faire de la diversité socioculturelle une richesse ?

Besoin d'un regard neutre et bienveillant

Se sentir soutenu et encouragé, recevoir une aide individualisée sous le regard neutre et bienveillant d'un accompagnateur qui n'est ni enseignant, ni parent, permet déjà d'atténuer un grand nombre de difficultés.

Le bénévole peut identifier d'éventuelles difficultés dont le suivi ne relève pas de ses compétences mais de celles de professionnels de la santé, de l'accompagnement social et de l'orientation. Il peut alors réorienter l'enfant/jeune.



Quelles confusions éviter ?

↳ **Confusion des rôles.** L'accompagnement à la scolarité ne doit pas se substituer aux parents, aux professionnels de l'enseignement, de la santé (les troubles particuliers doivent être diagnostiqués et suivis par des professionnels), et des services sociaux.

↳ p138. Des acteurs autour de l'enfant/jeune et leurs rôles.

↳ **Dispositifs.** Il en existe de nombreux pour accompagner les enfants/jeunes : à l'école, par des enseignants et animateurs, et hors école, par des associations, le centre de loisirs, et le secteur marchand. ↳ p137. Des aides pour les élèves en difficulté.

↳ **Lexique.** Attention aux confusions entre soutien scolaire, rattrapage scolaire, accompagnement à la scolarité, accompagnement éducatif, réussite éducative, réussite scolaire, décrochage scolaire et illettrisme. ↳ p146. Lexique.

Quelles sont les activités proposées ?

Des activités pour l'enfant/jeune

Les activités permettent d'acquérir « des méthodes, des approches, des relations susceptibles de favoriser l'accès au savoir ». Il s'agit également d'élargir les centres d'intérêt de l'enfant/jeune, notamment par une ouverture sur les ressources culturelles. Toutes ces activités valorisent leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle. Elles s'inscrivent toujours dans une continuité et dans la durée.

↳ Fiche 4. Comment préparer et organiser mes séances ?

Les activités culturelles, artistiques et sportives. Partie incontournable de l'accompagnement à la scolarité, ces activités diversifiées peuvent prendre la forme de sorties, de projets et de toutes sortes d'activités non scolaires qui contribuent à :

- élargir les centres d'intérêt et donner accès à un patrimoine culturel commun,
- apporter une ouverture socioculturelle et acquérir des compétences nouvelles,
- permettre des expériences que l'enfant/jeune ne vit pas forcément en famille,
- libérer l'expression de la personnalité.

↳ Fiche 9. Comment organiser des projets éducatifs ?

↳ Fiche 25. Comment utiliser les sorties comme moyen d'ouverture ?

Les activités ludiques. L'accompagnement à la scolarité propose des activités ludiques pour les enfants de tous âges. Ces activités peuvent être individuelles ou collectives. Elles peuvent intervenir en réponse à une difficulté rencontrée pendant l'aide aux devoirs ou bien être dissociées du temps des devoirs pour contribuer à faciliter les apprentissages.

↳ Fiche 21. Comment apprendre en jouant ?

↳ Fiche 22. Comment utiliser le numérique en accompagnement à la scolarité ?

L'aide aux devoirs et l'accompagnement méthodologique. L'aide aux devoirs est l'accompagnement apporté à un enfant/jeune dans la réalisation de ses devoirs. Elle peut être apportée par la famille, l'école (dans le cadre des études dirigées par exemple), une association (dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité).

Dans l'accompagnement à la scolarité, l'aide aux devoirs n'est que l'une des composantes de l'accompagnement proposé. Il s'agit de « donner un coup de main » au « métier d'élève » : organisation, méthodologie, utilisation des ressources, aide apportée pour l'apprentissage des leçons ou la réalisation des devoirs écrits.

↳ Fiche 4. Comment préparer et organiser mes séances ? ↳ Fiche 8. Comment organiser « l'aide aux devoirs » ?

↳ Fiche 14. Comment lui apporter une aide méthodologique ?

A noter qu'en matière d'aide aux devoirs, un décalage peut exister entre les attentes des parents, des enseignants, des enfants/jeunes et les objectifs de l'accompagnement à la scolarité.

↳ p32. Tableau sur le « Décalage relatif aux objectifs des devoirs »

Des propositions pour les parents

Les actions doivent proposer aux parents un accompagnement pour les aider à suivre et à s'impliquer dans la scolarité de leur enfant. Ce critère est indispensable à toute action.

↳ Fiche 11. Comment aider les parents à accompagner la scolarité de leur enfant ?

↳ p135. La Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité

↳ p139. Des dispositifs et des outils pour favoriser la relation parent-école ↳ p136. Le dispositif CLAS



Recenser les acteurs

« La démarche d'accompagnement à la scolarité commence par un recensement de l'ensemble des possibilités offertes par le proche environnement : [...] les centres de documentation, les bibliothèques, les centres culturels, les transports, notamment en milieu rural, etc., mais aussi les possibilités de collaboration de personnes extérieures capables d'apporter à l'action envisagée un appui ponctuel ou régulier. Elle s'appuie sur un diagnostic des ressources et des besoins. »

Source : Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité

↳ p135. La Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité.



Les devoirs à la maison n'ont pas toujours existé !

Les devoirs à la maison sont introduits au début du XXe siècle.

Alors que les exercices étaient auparavant réalisés en classe grâce à l'aide de répétiteurs, une réforme du début du siècle dernier renvoie la question des exercices à l'extérieur du cours. En effet, pour faire face à la massification de la scolarisation, les répétiteurs sont progressivement remplacés par des professeurs.

Depuis 1956 les devoirs à la maison sont interdits en élémentaire

Les arguments mis en avant étaient relatifs à l'efficacité, la santé et la lutte contre les inégalités.

Plusieurs textes ont renforcé cette interdiction entre 1962 et 1990. Malgré cela, cette circulaire est transgressée par de nombreux enseignants, sous l'œil bienveillant des parents.

Aujourd'hui, les devoirs à la maison restent interdits mais le travail oral et les leçons sont autorisés.

Quelles sont les différentes formes d'accompagnement possibles ?

Dans l'association

La plupart du temps, l'accompagnement est réalisé dans les locaux de l'association qui met à disposition une ou plusieurs salles dédiées à cette activité (ou selon les horaires, partagées entre plusieurs activités). Dans ce cadre, il est fréquent que l'accompagnement soit collectif, c'est-à-dire qu'un ou deux intervenants accompagnent plusieurs enfants/jeunes. Les groupes sont souvent répartis par niveaux scolaires pour favoriser l'entraide et les interactions. Cet accompagnement, même s'il est collectif, se veut néanmoins personnalisé. Dans certains cas, l'accompagnement peut aussi être individuel. Par ailleurs, certains dispositifs proposent un tutorat par des collégiens pour les écoliers sous le regard d'un bénévole.

Au domicile de l'enfant/jeune



L'accompagnement à domicile est une alternative choisie par certaines associations. Cette solution permet de mieux connaître les parents, les conditions de vie et ainsi d'identifier les difficultés. Dans l'intérêt de l'enfant, le bénévole peut être amené à partager des

informations utiles concernant la famille avec d'autres intervenants, sociaux ou scolaires, mais dans le strict respect de l'intimité de la famille et de la confiance qu'elle lui accorde.

La relation doit être cadrée et accompagnée par l'association pour éviter les dérives possibles, affectives ou autres. → [Fiche 2. Quelle est la mission du bénévole ?](#)

Autres lieux

Les associations interviennent parfois dans les écoles. Cette option peut présenter l'inconvénient que l'enfant/jeune ait du mal à s'extraire de son environnement scolaire.

Vous trouverez d'autres cas dans lesquels l'enfant/jeune peut être accompagné dans une bibliothèque, une salle municipale, etc.

Il convient de ne jamais faire l'accompagnement au domicile du bénévole.

Enfin, l'accompagnement à la scolarité ouvre sur des activités extérieures liées aux projets et aux sorties, en fonction des partenariats mis en place par la structure. Enfants, jeunes et intervenants sont amenés à partager ce temps hors les murs.



Et pourquoi pas l'accompagnement au domicile de l'enfant ?

« J'ai accompagné à leur domicile douze enfants en primaire, collège et lycée. L'intervention au domicile de l'enfant présente de nombreux avantages : d'abord, l'enfant se sent bien dans son environnement habituel même si, très souvent, les conditions de logement sont difficiles. Cela permet également de voir les familles et d'entretenir ainsi un lien de confiance. J'ai toujours bénéficié d'un accueil très chaleureux de la part des familles avec le plaisir de goûter pâtisseries et boissons d'origine très diverses ! »

Un bénévole, Entraide scolaire amicale.



L'accompagnement individuel ou collectif, comment on s'organise ?

« Au centre social Accueil Goutte d'Or, nous proposons deux formes d'accompagnement à la scolarité : en individuel et en collectif.

En individuel, un bénévole s'investit dans le suivi d'un même enfant tout au long de l'année. L'objectif n'est pas de faire les devoirs mais que chaque enfant (re)prenne confiance en lui, qu'il ait envie de réussir, qu'il prenne de plus en plus en main sa scolarité et qu'il acquière les outils pour y parvenir. La qualité de la relation entre l'enfant et le bénévole est primordiale. L'enfant et le bénévole conviennent d'une séance par semaine (parfois deux) d'une durée allant de une à deux heures.

Les séances en collectif ont été mises en place afin de compléter le travail fait en individuel mais aussi afin de répondre à une autre demande : avoir un lieu pour faire ses devoirs. Il s'agit de jeunes plutôt autonomes face à leur scolarité mais ayant besoin d'une aide méthodologique lors de leur passage au collège ou encore ayant besoin d'une aide aux devoirs plus classique. Ce groupe permet d'accueillir seize enfants encadrés par quatre bénévoles. Ainsi chaque bénévole s'occupe d'un petit groupe, souvent constitué par niveau.

L'accompagnement à la scolarité tel que nous le pratiquons ne peut fonctionner sans l'implication de tous les acteurs qui entourent l'enfant, à savoir les parents, l'école et bien sûr le jeune lui-même. »

Marilyn, coordinatrice accompagnement à la scolarité, Accueil Goutte d'Or.

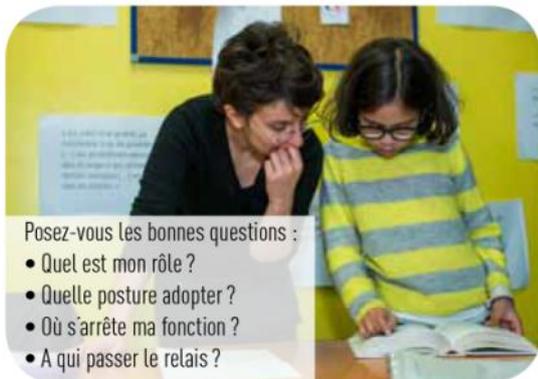


Quelques références utiles pour comprendre l'accompagnement à la scolarité. → [p135-136. Des clés pour comprendre](#)

A retenir

- Les projets d'accompagnement à la scolarité s'appuient sur une charte nationale.
- Les actions d'accompagnement à la scolarité vivent essentiellement grâce à l'engagement de nombreux bénévoles !
- Ce qui est en jeu : la réussite scolaire de tous les enfants/jeunes et la prévention de l'illettrisme.
- L'aide aux devoirs est l'une des composantes de l'accompagnement à la scolarité.
- L'accompagnement scolaire propose à la fois des activités pour l'enfant et pour ses parents.
- Il existe différentes formes d'accompagnement à la scolarité.





Posez-vous les bonnes questions :

- Quel est mon rôle ?
- Quelle posture adopter ?
- Où s'arrête ma fonction ?
- A qui passer le relais ?

Le bénévole ne peut remplacer ni les parents, ni l'enseignant, ni les professionnels travaillant au contact de l'enfant ou du jeune.

Il offre néanmoins un temps privilégié à l'enfant/jeune, une distance affective que n'ont pas les proches, une connaissance des attentes de l'école que n'ont pas certains parents. Cette connaissance est liée à sa propre scolarité, au suivi de celle de ses enfants ou à l'expérience déjà acquise dans ses activités. Ainsi, il n'est pas nécessaire d'être spécialiste de l'enseignement ou de l'éducation pour devenir bénévole.

C'est un engagement, vis-à-vis de la structure, de l'enfant et de sa famille.

Pour ne pas se mettre en difficulté, le bénévole doit rester dans le cadre de sa fonction et accepter ses propres limites.

Cette fiche ne cherche pas à répondre à la question « Comment faire ? » mais plutôt « Comment être ? ».

Quelle est la place du bénévole dans la structure ?

Etre acteur du projet

En vous engageant comme bénévole, vous devenez membre actif d'un projet et vous vous mettez au service de la mission menée par la structure. C'est pourquoi il est essentiel, au début de votre activité, de prendre le temps :

- d'identifier les conditions de la mission fixée par la structure (et ses limites, notamment en ce qui concerne l'accompagnement social des familles),
- d'adhérer à ce projet et aux valeurs ainsi qu'aux règles portées par la structure,
- de vous renseigner sur le cadre de votre fonction ; le bénévole accompagnateur ne peut pas intervenir sur tout.

S'intégrer à une équipe

• S'il y a un coordinateur – ou un référent – en accompagnement à la scolarité, cette personne devra être votre première interlocutrice, quelles que soient les difficultés ou les questions rencontrées. Elle prendra les décisions ou vous aidera à les prendre.

• Vous vous inscrivez dans une action collective. Vous serez certainement amené à travailler en complémentarité avec l'équipe (autres bénévoles et référents), grâce à des réunions de coordination pour faire le point, mutualiser, échanger sur vos pratiques, sur les difficultés rencontrées, sur les améliorations à apporter.

• Dans les cas où il n'y a pas de référent, vous pouvez être force de proposition pour créer des temps d'échange avec les autres bénévoles. C'est très souvent dans ces moments que les solutions émergent.

• Vous devez favoriser la concertation et le dialogue au sein de la structure pour contribuer au bon déroulement du projet.

↳ Fiche 3. Par où commencer ? ↳ Fiche 10. Comment travailler en équipe ?

S'intégrer à l'organisation prévue par l'association

Programmation des séances sur l'année, préparation des interventions à l'avance, travail en équipe pour mutualiser les ressources, recherche de ressources supports pour vos séances, définition des objectifs et évaluation des séances, mise en place des projets, des sorties, etc. L'accompagnement implique une certaine organisation, qu'il convient de prendre en compte. Vous pouvez être force de proposition. ↳ Fiche 4. Comment préparer et organiser mes séances ?

↳ Fiche 13. Comment évaluer mon action et me perfectionner ? ↳ p132. Des contacts de partenaires > Formation des bénévoles



Une équipe de bénévole... sans coordinateur

« Dans l'une des associations où je me suis engagé comme bénévole pour faire de l'accompagnement scolaire, il n'y avait pas de coordinateur salarié à temps plein. C'était un bénévole qui assurait la coordination du service. Le suivi de l'équipe bénévole (absences et présences) et des enfants (autorisations, etc.) ne pouvait pas être assuré dans les meilleures conditions, mais, grâce aux initiatives des bénévoles et aux liens qu'ils ont réussi à créer avec le conseil d'administration, l'activité a finalement pu se réguler correctement. »

Daniel, bénévole, Accueil Goutte d'Or.



Retrouvez des infos sur l'organisation de la scolarité en France p140.



Des limites à ne pas franchir...

« Dans notre centre social, l'accompagnement scolaire se fait au sein de nos locaux, en petits groupes. Une bénévole, voulant bien faire, a néanmoins proposé à un parent de voir l'enfant au domicile de la famille afin de poursuivre l'aide aux devoirs.

Il faut être conscient que cette démarche n'est pas possible ! Le bénévole qui s'engage dans une structure ne doit pas sortir de son cadre (en

l'occurrence, l'accompagnement se fait ici dans le cadre des locaux) car il engage la responsabilité de la structure. Cette attitude conduit à une confusion pour l'enfant et sa famille sur le rôle du centre social. »

Dalila, animatrice socio-éducative, Centre social CAF, Charenton.